

Immatriculation des véhicules	
Nature de la demande	Modalités
Changement d'adresse	<p>Demande à faire sur internet uniquement https://immatriculation.ants.gouv.fr/</p>
Changement de titulaire	
Déclaration de cession	
Certificat de situation administrative	
Vol de la carte grise	
Perte de la carte grise	
Détérioration du certificat d'immatriculation	
Première immatriculation d'un véhicule	<p>Par voie postale uniquement Sous-préfecture de Sarcelles pour les arrondissements de Pontoise et Sarcelles Bureau des usagers de la route Immatriculation des véhicules 1 boulevard Francois Mitterrand CS 80025 952842 SARCELLES</p> <p>Sous-préfecture d'Argenteuil pour l'arrondissement d'Argenteuil Bureau des libertés publiques Immatriculation des véhicules 2 Rue Alfred Labriere CS11709 95107 ARGENTEUIL</p>
Immatriculer un véhicule d'occasion	
Immatriculation d'un véhicule importé	
Immatriculation d'un véhicule reçu en héritage	
Ajout ou retrait d'un titulaire sur le certificat d'immatriculation	
Modifications du véhicule	

Liste des pièces justificatives pour les démarches liées à l'immatriculation des véhicules : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/N367>

Calculateur de taxes : https://siv.interieur.gouv.fr/map-usg-ui/do/simtax_accueil

Pour savoir de quel arrondissement dépend votre démarche : <https://val-doise.gouv.fr/Demarches-administratives/De-quelle-prefecture-ou-sous-prefecture-je-depends>

Trouver le professionnel de l'automobile le plus proche de chez soi : <https://immatriculation.ants.gouv.fr/Services-associes/Ou-immatriculer-votre-vehicule2>

ATTENTION : pour votre démarche, fournir obligatoirement une enveloppe timbrée au tarif en vigueur ainsi qu'un numéro de téléphone et un email.

Le règlement s'effectue **UNIQUEMENT** par chèque à l'ordre du régisseur des recettes de la sous-préfecture de Sarcelles ou Argenteuil selon où vous adressez votre demande